

L'INFOLETTRE

de la Mairie



Horaires

Lundi : 14h00 à 17h00

Mardi au vendredi : 9h00 à 12h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence)

Tél : 03 86 35 09 76

contact@venizy.fr - site : venizy.fr

Agence postale- bibliothèque

du lundi au vendredi : 16h00 à 18h30



L'humour est la plus saine des lucidités

— NOVEMBRE 2020

Édito

Ils sont où tous ceux qui vous ont souhaité, en janvier dernier une année pleine de bonheur, pleine de santé et de délices ? L'année 2020 tire à sa fin et personne ne s'en plaindra. La pandémie s'éternise et l'épisode qu'on traverse risque d'être encore plus catastrophique que le précédent. La faute à qui ? À pas de chance ? Sûrement pas. En donnant la priorité à l'économie, le gouvernement a largement ouvert les vannes en mai dernier laissant croire, un peu vite, que le coronavirus faisait partie du passé. Le manque « cruel » de loisirs, la privation « dramatique » de fiestas a précipité les jeunes et tous les autres sur les plages, dans les bistros, les restaurants... Ça s'est agglutiné, mélangé, agrégé, aggloméré à qui mieux mieux.

Certains révolutionnaires des réseaux sociaux sont même allés jusqu'à dénoncer « l'intolérable atteinte aux libertés que constitue le port du masque obligatoire... » On allait voir ce qu'on allait voir.

Eh bien, on a vu et on voit. Les « maxi teufs » se sont transformées en « rêves partis » et les hôpitaux croulent sous les malades.

Oui, décidément, comme Antoine, 2020 commence à nous les briser menu.

L'attentat de Nice et l'assassinat sordide de Samuel Paty ont parachevé un tableau déjà bien sombre. Et, comme si ça ne suffisait pas, l'heure d'hiver est venue éteindre des journées déjà trop courtes, grises, froides, et poisseuses.

On n'ose plus se souhaiter quoi que ce soit...

PROJETS

Véhicule partagé



L'enquête lancée le mois dernier par la municipalité se terminera en décembre. À l'heure de ces lignes, une cinquantaine de réponses seulement (version papier et numérique) est arrivée jusqu'à la mairie. Les premiers résultats sont assez constants : la grande majorité des participants considère que l'idée est plutôt bonne mais reconnaît qu'elle n'aura, pour sa part, jamais ou rarement recours aux services d'un véhicule partagé. Il est vrai que dans cette période pleine d'incertitudes, où chacun rencontre des difficultés individuelles parfois douloureuses, il est peut-être difficile de se projeter vers un avenir à moyen terme. Avant d'en tirer des conclusions, nous vous invitons donc à enrichir le sondage en donnant votre avis, notamment à travers le questionnaire en ligne sur le site venizy.fr. Les résultats définitifs seront publiés ici au mois de janvier.

Éclairage public

Outre qu'il est gourmand en énergie, le réseau actuel commence à vieillir et nécessite un entretien régulier assez coûteux. La municipalité a donc choisi d'entreprendre une rénovation complète, sur tout le territoire de la commune (210 points lumineux), les sources lumineuses actuelles seront

remplacées par des lampes LED, ce qui permettra de diminuer la consommation énergétique, et donc la facture, de près de 50%. L'installation et la maintenance de l'éclairage seront confiées au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Yonne (SDEY).

Déménagement des services techniques

L'achat du local des Pommerats a été finalisé. Le bâtiment étant d'ores et déjà fonctionnel, seuls quelques petits aménagements intérieurs complémentaires devraient permettre aux services techniques de s'y installer rapidement. A noter qu'il est prévu, à terme, de placer sur la toiture une surface importante de panneaux solaires permettant une consommation électrique négative (revente du surplus à EDF).

Subventions aux associations

Le conseil municipal du 2 novembre dernier a voté les subventions suivantes :

- Les Amis du Clocher et du Patrimoine 2 000 €
- Amicale des sapeurs-pompiers de Venizy 1 500 €
- CIFA 89 100 €
- Jeunesse en Plein Air 100 €
- Alzheimer France 100 €
- AFSEP 100€
- SPA de L'Yonne 100 €
- **TOTAL 4 000 €**

CCAS

Colis de fin d'année

Les personnes qui n'ont pu se déplacer pour prendre leur colis de fin d'année lors de la distribution organisée le samedi 14 novembre sont invitées à le récupérer en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat

et ce jusqu'au **vendredi 18 décembre**.

Commande groupée de fioul domestique

Une nouvelle commande groupée de fioul premium sera organisée en janvier 2021. Vous pourrez bénéficier ainsi d'un tarif préférentiel comme beaucoup d'entre vous en ont déjà l'habitude. Vous pouvez, dès maintenant vous inscrire en mairie en précisant vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et le volume souhaité. Délai d'inscription jusqu'au **vendredi 8 janvier 2021** pour une distribution au cours de la troisième semaine de janvier 2021.

EN BREF

Cérémonie du 11 novembre

Pandémie oblige, la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée en petit comité mais la municipalité a tenu à maintenir malgré tout cette tradition qui honore chaque année la mémoire de tous ces jeunes hommes morts, il y a plus d'un siècle pour défendre notre liberté.

À noter que la liste nominative des jeunes veniziens ayant péri lors des combats de la grande guerre est disponible sur le site de la commune. (*rubrique Histoire > Monument aux morts*)



Bibliothèque

Pendant le confinement, la bibliothèque reste accessible en "POINT RETRAIT". Il est possible de commander via le site internet (*rubrique Services*) ou simplement par téléphone. Les commandes seront à retirer aux heures et jours d'ouverture de l'Agence Postale (*les retraits et emprunts des usagers devront être obligatoirement mis en sac*).

BIBLIOTHÈQUE – AGENCE
POSTALE 2 rue du Bouton VENIZY
03.86.63.09.39

« Réarmement des territoires »

C'est un sous-titre guerrier et un peu fanfaron choisi par l'**Agence de la Cohésion des Territoires** (sic) pour son dossier de presse paru début novembre. (*disponible sur le site municipal en page 1 de la rubrique Ressources*)

Tout en découvrant émerveillés que la France ne se limite pas à la capitale et à sa banlieue, les auteurs de ce dossier, plein de bonnes et louables intentions, promettent pour les « ruralités » (*rien que le pluriel sent l'énarque boutonneux..*) un avenir de miel, de soleil et de lait d'ânesse.

On peut, au passage, remercier la pandémie qui a brutalement fait découvrir aux experts spécialisés dans l'expertise que certains de leurs compatriotes pouvaient préférer les petits oiseaux et l'odeur des foins à l'indispensable modernité de la 5G.

Même si le texte est souvent entaché de charabia technocratique, encombré d'acronymes abscons et illustré de jolies images achetées par kilo-octets sur les sites spécialisés (*aurait-on honte des « vrais » gens?*), on ne demande qu'à se laisser séduire par son contenu. On regrettera juste, qu'une fois de plus, tous ces projets vertueux émanent d'un énième comité de « sachants » parisiens et qu'à aucun moment il ne soit question d'une **réelle** décentralisation propre à rendre une vraie parcelle d'autonomie aux dits « territoires ».

Un exemple navrant de l'indécrottable centralisme parisien : le chapitre lumineux sur le développement des villes moyennes. Il vaut à lui seul un détour tristement amusé. On peut juger de son absolue sincérité quand on voit le coup de grâce asséné aux commerces indépendants par les décisions du re-confinement.

À lire malgré tout ne serait-ce que pour prendre acte de toutes ces belles promesses.

DIVERS

Sapeurs-pompiers

La tournée des calendriers est reportée à une date indéterminée en raison des contraintes liées à la pandémie.

Solidarité - reconnaissance

Lors du premier confinement, un vaste élan de solidarité avec les plus faibles et de reconnaissance envers les plus exposés s'était emparé de la population. Le verbe « s'emparer » est ici conjugué au plus-que-parfait de l'indicatif.

INFOS

⚠ Fermeture exceptionnelle du secrétariat de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera exceptionnellement fermé le mardi 1er et le jeudi 10 décembre.

Sécheresse – catastrophe naturelle

Depuis la période estivale plusieurs habitants sont venus se manifester en mairie pour signaler des fissures sur leur habitation. Afin de lancer la procédure de catastrophe naturelle auprès de l'état et d'établir un recensement précis des dégâts constatés sur le territoire, la mairie invite tout propriétaire concerné par ce phénomène à se faire connaître au plus tôt, mais aussi à établir une déclaration auprès de son assurance

RÉCURRENT

Recensement militaire



Les jeunes filles et les jeunes garçons, doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire. Rompez.

Nouveaux habitants

N'hésitez pas à venir prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. (*voir au recto*)

